

BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2018, N° 04 30 AVRIL 2018

MOT DU MAIRE

Bonjour chères citoyennes et chers citoyens,

Malgré que l'hiver n'en finit plus, nous sommes prêts à recevoir le printemps.

Une réorganisation du travail sera faite afin d'offrir un meilleur service à notre population. Pour ce faire, un journalier à plein temps sera engagé. Surtout que notre centre communautaire est de plus en plus utilisé par nos organismes. De plus, il n'y a aucuns frais de location pour les organismes, une bonne façon de dire merci à nos bénévoles.

Des représentants de la MRC de La Matanie sont venus présenter le Service de génie civil. Une décision du conseil sera prise pour la signature du protocole d'entente pour les trois prochaines années.

Malheureusement, et je considère ça comme une mauvaise nouvelle, monsieur Jean-Noël Veillette qui siège au poste n° 3 du conseil municipal nous a remis sa démission pour des raisons de santé. Merci Monsieur Veillette pour tout et faites attention à vous.

Bienvenue à madame Odette Simoneau au poste

n° 1 qui représentera le domaine culturel.

L'implication des membres du conseil n'est pas la même pour tout le monde. Les réunions de travail sont très importantes. La rémunération n'est pas seulement pour les assemblées publiques qui durent deux heures par mois.

Bientôt l'activité de la *Semaine de la municipalité*, j'ai déjà hâte de vous voir.

Merci et à bientôt,

Denis Santerre, maire



EN MAI...

- ◆ Le 1^{er}, fête des travailleuses et des travailleurs
- ◆ Le 2, cours d'Ambulance Saint-Jean, sécurité des aînés à domicile, de 13 h 30 à 16 h 30 au centre communautaire (cercle de Fermières)
- ◆ Le 7, séance du conseil à 20 h
- ◆ Le 13, fêtes des Mères et brunch au centre communautaire dès 9 h 30
- ◆ Le 15, journée internationale des familles
- ◆ Le 21, journée nationale des patriotes, distribution d'arbres de 13 h 30 à 15 h au centre communautaire (comité d'embellissement), bureau municipal fermé
- ◆ Le 27, brunch au profit de *La maison des greffés* Linda Cyr au centre communautaire, invitation de madame Ginette Dufour, ancienne résidente de Baie-des-Sables



DANS CE NUMÉRO :

SÉANCE DU CONSEIL AVRIL 2018	2
SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ, BRUNCH, ÉCOLE DE MUSIQUE MATANE	3
CHRONIQUE DU 150E	4
CERCLE DE FERMIÈRES, BIBLIOTHÈQUE, LA FABRIQUE	5
AU NOM DE NOTRE PLANÈTE...	6
OBVNEBSL	7
CALENDRIER MAI 2018	8

SÉANCE DU CONSEIL 9 AVRIL 2018, VOTRE CONSEIL À RÉSOLU :

De reconduire le mandat de la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme vérificateur externe pour l'exercice financier 2018;

Attester de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2 dans le cadre du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local* (PAERRL);

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à compléter le plaidoyer de culpabilité au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables et à payer l'amende en lien avec un infraction au Règlement sur les heures de conduite et de repos d'un (1) conducteur

de véhicule lourd;

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder au remplacement de trois téléphones cellulaires et signer une nouvelle entente au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables avec un fournisseur en télécommunication;

De recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'acquiescer à la demande de monsieur Réjean Ratté en date du 27 février 2018;

D'accepter les projets retenus par le conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-des-Sables lors de sa réunion du 3 avril 2018 et

de demander à Cartier énergie éolienne (BDS) de verser les sommes aux organismes retenus;

De nommer madame Odette Simoneau afin de siéger sur le comité d'arrimage déterminant en vue de la poursuite du projet de la serre communautaire;

D'accepter les états financiers vérifiés 2017 de l'Office municipal d'habitation (OMH) ayant un déficit d'exercice de 143 497 \$ et une contribution municipale de 14 350 \$;

De réitérer l'appui à l'OMH de Baie-des-Sables dans ses démarches auprès de Société d'habitation du Québec (SHQ) pour la

création d'une Organisme à but non lucratif (OBNL) assurant ainsi la gestion de la Résidence des Sables;

De réserver la patinoire municipale pour la ligue de Dekhockey Baie-des-Sables tous les lundis et les jeudis de 18 h à 23 h durant la période estivale et **d'autoriser** la vente de boissons alcoolisées sur les lieux conditionnellement à l'obtention d'un permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJQ);

De renouveler notre adhésion à l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) du Bas-Saint-Laurent pour la période 2018-2019 au montant de 100 \$.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR LE 7 MAI 2018

- Fermeture du bureau municipal tous les vendredis durant la saison estivale 2018;
- Réorganisation du travail - engagement pour combler le nouveau poste de journalier à temps plein;
- Participation au service régional de génie civil (résolution d'intention);
- Balayage des rues du village;
- Nivelage des chemins municipaux (mise en forme de la chaussée);
- Achat et épandage d'abat-poussière pour les chemins municipaux;
- Appel d'offres sur invitation pour le fauchage en bordure des chemins municipaux;
- Appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'abrasif pour la saison hivernale 2018-2019;

- Appel d'offres pour la réalisation de travaux de rénovation au centre communautaire;
- Établissement des modalités relatives du terrain de jeux pour l'été 2018;
- Prêt d'un local pour le service d'animation en période scolaire 2018-2019;
- Participation et planification de la semaine de la municipalité.

À l'occasion de la Journée nationale des patriotes le **21 mai prochain**, le bureau municipal sera fermé.

Le prochain bulletin vous parviendra le **31 mai** et la date de tombée des articles sera le **23 mai 2018**.

SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ JUN 2018

Crée en 1988, la Semaine de la Municipalité est un évènement qui vise à mettre de l'avant les actions et les valeurs qui caractérisent notre communauté. Elle nous permet de mieux vous faire connaître les nombreux services que votre municipalité vous offre et aussi de vous rapprocher de votre administration municipale.

Dans le cadre des activités qui se tiendront en début de juin au centre communautaire, nous invitons les responsables des comités à souligner le travail d'une ou d'un bénévole de votre organisme à le faire à l'occasion de cette rencontre. Veuillez nous en faire part afin de mieux planifier cette activité.

Merci de votre collaboration!

Plus de détails dans le bulletin de mai.

BRUNCH AU PROFIT DE LA MAISON DES GREFFÉS LINDA CYR

La maison des greffés Linda Cyr a pour mission :

- ◆ D'offrir l'hébergement aux personnes de région éloignée qui sont en attente d'une greffe d'organe ou qui reviennent pour le suivi post-opératoire;
- ◆ Assurer une période de transition sécuritaire, entre l'hôpital et le milieu familial après l'opération;
- ◆ Favoriser les échanges entre patients qui partagent la même expérience;
- ◆ Permettre aux patients d'être accompagnés d'un proche bénéficiant lui aussi de l'hébergement à prix abordable.

Madame Ginette Dufour, elle-même greffée et originaire de Baie-des-Sables, vous invite au brunch au profit de la maison des greffés Lynda Cyr **le dimanche 27 mai 2018** de 9 h 30 à 12 h 30. Le coût est de 10 \$ avec prix de présence. Bienvenue à tous!

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE MATANE DÉBUTE SA PÉRIODE D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2018-2019

Vous cherchez un **passé-temps** passionnant à pratiquer **seul(e)** ou en **groupe**, offert dans la journée ou en soirée?

Vous désirez réaliser un **rêve** de toujours! Vous recherchez un **cadeau** original à offrir à un proche!

L'École de musique de Matane est fière de s'associer à la Corporation municipale de Baie-des-Sables ainsi qu'à la direction de l'école Assomption afin d'offrir aux gens de **Baie-des-Sables** une formation musicale classique ou populaire en PIANO pour 2018-2019.

À **Matane**, des professeurs qualifiés offrent des cours dans ces disciplines :

- ◆ Le chant et le chant choral;
- ◆ Cours de DJ électronique (matériel fourni);
- ◆ Le djembé (en groupe);
- ◆ L'éveil musical (à partir de 4 ans);

- ◆ La flûte à bec et flûte traversière;
- ◆ Les guitares sèche, électrique et basse;
- ◆ La mandoline et le ukulélé;
- ◆ Le piano et le clavier électronique;
- ◆ Le violon, l'alto et l'orchestre à cordes.



Du **23 avril au 31 mai prochain**, l'École de musique de Matane sera en période intensive d'inscription pour les cours débutant en septembre 2018.

Il est important de s'inscrire sans délai, car peu de places sont disponibles en piano. Réservez votre place dès maintenant.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler à l'École de musique de Matane au 418 562-4212 poste 3 ou consultez notre site Web à : www.ecolemusiquematane.com.

Bienvenue aux intéressés!

PETIT COIN DE RÉFLEXION

« Les mères n'ont pas de rang, pas de place.

Elles naissent en même temps que leurs enfants. » Christian Bobin



CHRONIQUE DU 150^E : LE CERCLE DE FERMÈRES DE BAIE-DES-SABLES

La fondation du Cercle de Fermières de Baie-des-Sables en décembre 1922, Baie-des-Sables s'appelant Sandy Bay, a suivi de seulement quelques années la création du mouvement. En effet, c'est en 1915 que deux agronomes de la région du Saguenay ont fondé le premier Cercle de Fermières. On rapporte que la contribution annuelle à cette époque avait été fixée à 0,25 \$.

Le Cercle de Fermières de Baie-des-Sables en décembre 1922 comptait 70 membres, un nombre impressionnant pour un tout nouveau cercle. Les rencontres entre membres, toujours en présence de monsieur le curé à cette époque, avaient lieu dans une des classes du couvent, grâce à la collaboration des commissaires d'école. Le Cercle de Fermières de Baie-des-Sables occupera d'ailleurs divers locaux avant de s'installer en 2008 dans leur présent local de la rue de la Mer. Ainsi, en 1986, le cercle s'installe, après un grand ménage de l'endroit, dans un local de l'ancien centre des loisirs.

L'histoire du Cercle de Fermières de notre municipalité révèle par ailleurs deux faits intéressants à propos des locaux occupés par ses membres. Dès 1933, celui-ci ouvre un premier comptoir où les membres peuvent mettre en vente leurs nombreux produits. Par contre, avant d'occuper leur local actuel, elles ont dû pendant 7 ans organiser leurs activi-

tés sans avoir accès à un local attitré.

On ne se rend pas toujours compte à quel point les membres des Cercles de Fermières, et en particulier celui de Baie-des-Sables, s'investissent dans un très large éventail d'activités.

Certaines de ces activités sont très bien connues. Qui n'a pas eu à la maison un objet créé sur les métiers à tisser des membres, une de leurs œuvres d'art, un de leurs produits d'horticulture, une de leurs délicieuses gâteries.

Toutefois, la mission des Cercles de Fermières a beaucoup plus d'envergure que les seules productions et ventes de produits. Les Cercles de Fermières sont d'abord et avant tout des lieux de rencontres pour leurs membres, y compris pour vivre de bons moments ensemble. Les dossiers du Cercle de Fermières de Baie-des-Sables illustrent bien que les fêtes lors des divers anniversaires de leur Cercle et, semble-t-il, les fêtes de la Sainte-Catherine sont des moments privilégiés pour se donner du bon temps ensemble.

Par contre, les membres des Cercles de Fermières ont aussi à de très nombreuses reprises l'occasion de recevoir ensemble des formations théoriques et pratiques de plusieurs ordres. Il peut s'agir d'art culinaire, mais aussi entre autres d'hygiène et de premiers soins et même d'interventions sociales.

Les membres du Cercle de Fermières

de Baie-des-Sables sont intervenus à de multiples reprises dans des dossiers socio-économiques qui les intéressaient et qu'elles jugeaient significatifs. Ainsi, elles ont envoyé à divers niveaux de gouvernement des pétitions sur des sujets aussi variés que la vente de la marijuana, le contrôle des armes à feu et les frais d'interurbains entre Baie-des-Sables et Matane.

Depuis le tout début de leur existence jusqu'à nos jours, les Cercles de Fermières et, en particulier, le Cercle de Fermières de Baie-des-Sables ont été les lieux de rencontres amicales et de création d'une panoplie de produits fort appréciés. Mais, peut-être plus que tout, les Cercles de Fermières ont été des occasions de développement personnel pour leurs membres. Développement de compétences ménagères certes, mais aussi de compétences sociales lesquelles leur ont permis de s'investir dans l'amélioration de leur milieu de vie. Les citoyennes et les citoyens de Baie-des-Sables ont ainsi beaucoup bénéficié des actions des membres de leur Cercle de Fermières.

Les membres du Cercle de Fermières de Baie-des-Sables installé dans notre communauté depuis presque cent ans méritent la réputation avantageuse qu'elles se sont tissées et les remerciements de toute notre communauté.

CAP SUR 2019, ÉDITION 2018

Activités à venir :

- ◆ **Vendredi 29 juin** : concert-bénéfice à l'église paroissiale avec les artistes locaux;
- ◆ **Samedi 28 juillet** : tirage de la loterie suivi d'une dégustation de fromages sous la direction de madame Martine Ouellet.

LE COIN DES FERMIERES

Bonjour à toutes et à tous,
Le soleil est de retour, les gens sont de plus en plus nombreux dehors à marcher, à nettoyer leur terrain ou simplement se promener sur la grève... la vie reprend.

Dimanche dernier, les Fermières donnaient leur diner de printemps qui fût encore une fois un succès. Merci à tous ceux et celles qui nous ont encouragées soit par leur présence, leurs commandites ou leurs dons.

Merci aussi aux gens des paroisses avoisinantes : Métis-sur-Mer, Saint-Ulric, Saint-Damase et Sainte-Flavie qui se sont déplacés pour nous encourager.

Merci à la municipalité pour la gratuité de la salle. Ce succès n'aurait pas été possible sans l'implication de mes fi-

dèles consoeurs fermières, à qui nous devons la planification et la préparation de ce délicieux diner.

Juin sera bientôt là et les Fermières prendront une pause jusqu'en septembre, mais les abeilles seront toujours actives à leur local, car les métiers sont toujours là à fredonner leur musique.

N'oubliez pas le **mercredi 2 mai à 13 h 30** au centre communautaire le cours d'Ambulance Saint-Jean sur la prévention pour les aînés.

Nous sommes toujours en recrutement...

Bon printemps à tous!

Odette St-Laurent, présidente

DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Le printemps continue de nous apporter des nouveautés.

Tout d'abord un beau livre : **BOIS**, un document photographique des plus belles réalisations architecturales en bois.

Deux nouveaux documents de la série des Archives du Québec qui nous rappellent le passé :

- * Aux limites de la mémoire 1900-1930
- * Des forêts et des hommes
- * La Gaspésie au temps des belles prises, des histoires de pêche bien véridiques

Un autre beau livre pour voir l'évolution de notre litté-

ral :

- * Paysages gaspésiens 1927-2017, de Lesseps-Lahoud

Quelques dons (de Camille Blais) :

- * Laura St-Pierre, journaliste d'enquête, de Linda Corb
- * Will Ghündee, L'Éveil du guerrier et L'Invasion, de Louis Lymburner

Un nouveau DVD : Last Holliday, don de Isabelle Pineault

Prochaine livraison de la collection tournante : le **18 mai prochain** et bonnes lectures à tous!

Françoise Vaillancourt, responsable

LA FABRIQUE DE BAIE-DES-SABLES

La Fabrique de Baie-des-Sables aimerait, encore cette année, tenir le marché aux puces au sous-sol de l'église.

Cette activité est très appréciée et rapporte à notre Fabrique, mais pour cela, il nous faut des bénévoles qui acceptent d'y travailler quelques heures par semaine. Du 21 juin au 2 juillet il sera ouvert tous les jours et jusqu'à la fin de juillet selon les disponibilités de chacun.

Si vous êtes disponible, prière de donnez votre nom à madame Lise Ratté au 418 772-6272 6220.



EN BORDURE DU FLEUVE ST-LAURENT

La Municipalité de Baie-des-Sables rappelle qu'il est interdit de circuler en véhicules motorisés (moto, VTT, etc.) sur les plages situées en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Le gouvernement du Québec a d'ailleurs adopté un règlement à cet effet. Le règlement visé est le *Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles* qui découle de la Loi sur la qualité de l'environnement.

L'article 4 du règlement indique que la circulation de véhicules motorisés, autres que les motoneiges, est interdite **sur les plages, sur les cordons littoraux, dans les marais et dans les marécages situés sur le littoral du fleuve Saint-Laurent.**

La Municipalité de Baie-des-Sables demande donc la collaboration de tous afin de préserver les milieux fragiles que sont les plages. Il en va également de la sécurité des personnes qui fréquentent les plages ainsi que de la tranquillité des résidents qui bordent le fleuve Saint-Laurent.

Merci de votre collaboration!



AU NOM DE NOTRE PLANÈTE...

Entretenez vos espaces verts de façon écologique.

Songez à recycler votre compost domestique pour vos espaces verts, votre jardin et votre pelouse.

Puisqu'il y aura la collecte de gros rebuts le **18 juin prochain**, assurez-vous que les articles que vous voulez vous départir sont vraiment inutilisables.

Merci de prendre soin
de notre planète!

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Cette année encore, les membres du comité d'embellissement et du tourisme sont heureux de vous inviter à leur distribution gratuite d'arbres devant servir à l'ornementation de notre municipalité. Cette activité se tiendra le **lundi 21 mai 2018** au centre communautaire de Baie-des-Sables entre **13 h 30 et 15 h**.

Comme ces arbres sont à racines nues, nous vous demandons d'apporter des sacs pour le transport. Cette année, nous avons surtout des feuillus : bouleau, érable et chêne.

Bienvenue à tous!

RÈGLEMENT N° 2014-02
SUR LA QUALITÉ DE VIE

CHAPITRE 4 - ANIMAUX

Nuisance

Constitue une nuisance et est prohibée la garde d'un chien qui aboie, hurle et gémit de façon répétée d'une manière telle qu'il importune le voisinage.

Contrôle sur le lieu privé

Dans un lieu privé, le gardien du chien doit, lorsque le chien est gardé à l'extérieur d'un bâtiment, le retenir à l'aide d'un dispositif fonctionnel en tout temps (laisse, chaîne, clôture, etc.) l'empêchant de sortir du terrain.

Contrôle dans un lieu public

Dans un lieu public, le chien doit être en laisse d'une longueur maximale de deux (2) mètres par une personne capable de le maîtriser, sauf dans un parc canin.

Excréments

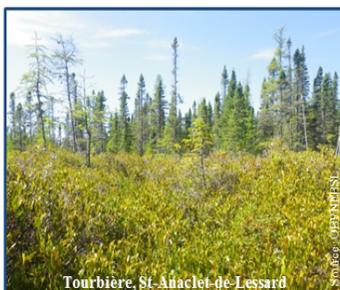
Tout gardien d'un chien doit enlever promptement les excréments de son animal laissés dans la rue, un terrain public ou un terrain privé et en disposer adéquatement.

Errance

Le gardien d'un chien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du gardien de l'animal.

Merci de votre collaboration!

Le saviez-vous?



Tourbière, St-Anaclet-de-Lessard

Les **milieux humides** se définissent comme l'ensemble des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation. Ils constituent des filtres naturels qui rendent de précieux services à la société.

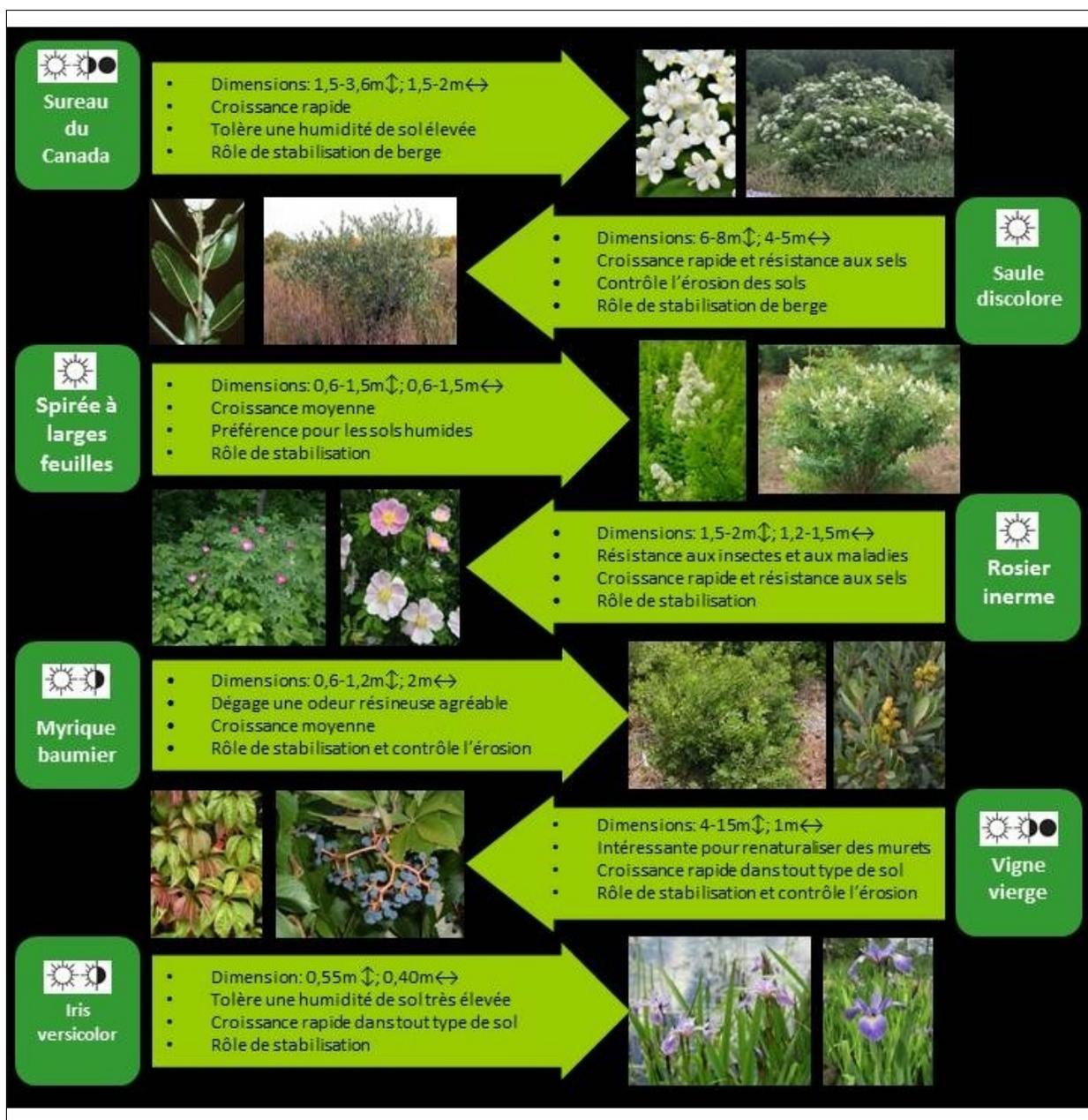
En 2016, l'OBVNEBSL a poursuivi son projet de conservation volontaire des milieux humides en forêt privée initié en 2000 sur [son territoire](#). Depuis, ce sont plus de **1 060 hectares** de milieux humides qui ont été protégés. Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée à ce sujet : <http://bit.ly/2mx4JME>

ORGANISME DES BASSINS VERSANTS (OBVNEBSL) VÉGÉTALISEZ VOS BERGES À PETIT PRIX

L'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent offre au riverains de son territoire, compris entre l'Isle-Verte et Les Méchins, l'opportunité de se procurer une gamme de végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines. Les prix varient entre 2,50 \$ et 3,50 \$ selon le format et l'essence. Cette année, les essences disponibles sont le saule discoloré, le sureau du Canada, la spirée à larges feuilles, le rosier inerme, le myrique baumier, la vigne vierge et l'iris versicolore.

En plus d'embellir votre propriété, ces espèces sont spécialement adaptées pour contrer l'érosion et assurer la stabilisation des berges, réguler la température de l'eau, atténuer l'effet des crues et créer des habitats fauniques!

Il est possible de commander des plants en ligne sur le site Internet de l'OBVNEBSL : <http://bit.ly/1bmf5oW>. La distribution sera effectuée pendant la semaine du 28 mai 2018.



MAI 2018

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1		2 Cours Ambulance St-Jean au centre communautaire de 13 h 30 à 16 h	3 	4	5
6	7  Séance du conseil à 20 h	8	9	10 	11	12
13  Brunch au centre communautaire dès 9 h 30	14 	15 Journée internationale des familles	16	17 	18	19
20	21  Journée nationale des patriotes / distribution d'arbres au centre communautaire	22	23 Date de tombée des articles pour le bulletin	24 	25	26
27  Brunch au centre communautaire dès 9 h 30	28 	29	30	31  Sortie du bulletin		
						
	Matières résiduelles		Matières recyclables			Bibliothèque de 15 h 15 à 18 h 30

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS